pspl.rencontresnationales2015@gmail.com Tel : 06 21 16 19 15 permanence le jeudi 9h-12H

ANNEXE A LA FICHE D'INSCRIPTION

Chers Parents Suzuki,
La réunion plénière des professeurs Suzuki de France du 19 octobre 2014 a permis de déterminer l'axe artistique que l'AFPS souhaite pour les rencontres musicales de juillet 2015 en Creuse.
Les décisions budgétaires proposées par l'association P'Art SI P'Art LA, porteuse du projet en collaboration avec l'AFPS, ont été acceptées à l'unanimité. L'AFPS sera le relais web avec les professeurs et les familles.
La personne référente du web AFPS est Éric LE GUEN (Vice-Président de l'AFPS).

Du choix des concerts et des programmes dépendent quels seront les musiciens qui pourront ou non participer aux rencontres musicales Suzuki.
Ce sont les professeurs qui choisissent quels musiciens participent en fonction du niveau de compétence nécessaire pour participer aux différents concerts.
En accord avec votre professeur vous pouvez maintenant inscrire votre (vos) musicien(s).

LA PARTICIPATION FINANCIERE AUX RENCONTRES NATIONALES SERA DE :
(EN DEHORS DES REPAS ET HEBERGEMENT)
- **35 € pour 1 musicien**
- **50 € pour 2 musiciens**
- **60 € pour 3 musiciens et +**

(La participation, votée en AG AFPS, permettra de pourvoir aux frais engagés sur quatre jours)

❖ Organisation musicale : *Voir tableau « programme » joint dans le dossier de presse*

➢ **Quatre grands concerts et deux promenades musicales sur des circuits au travers de la ville :**
- **Concert « Musique Baroque »** *à l'Eglise St Paul*
- **Concert « Musiques du Monde et de Films »** *à salle de Spectacle André Lejeune*
- **Concert « Piano** » *à l'Auditorium du Conservatoire Emile Goué*
- **Concert « Suzuki »** *à salle de Spectacle André Lejeune*
- **Promenade « Circuit Rouge »** *dans les rues de la ville*
- **Promenade « Circuit Vert »** *dans les rues de la ville*

➢ **Les musiciens inscrits aux concerts devront obligatoirement assister aux répétitions prévues.**
Pour le respect du travail de chacun, il ne sera pas possible d'être absent aux répétitions. **Avant de s'inscrire, chaque musicien et son (ses) parent(s)** ou Accompagnateur/trice(s) **devront bien mesurer cette condition.**

❖ Inscription : mode d'emploi

➢ **Inscription du musicien** : **Compléter très précisément** les fiches d'inscriptions jointes après les avoir imprimées.
- Les informations administratives : nom, prénom, instrument, adulte responsable, réservation des places spectateurs pour les concerts (*une fiche par famille)*
- Les inscriptions aux concerts et aux repas (*une fiche par musicien*)
- **Retour par courrier postal à P'Art SI P'Art LA accompagnée du chèque de paiement** (inscription et repas)
  ***Ne pas oublier de remplir la fiche récapitulative de paiement*.**
- Si votre professeur organise pour ses élèves un hébergement en groupe, inscrire le musicien dans la fiche administrative correspondante et rajouter le paiement de l'hébergement.

❖ Organisation pratique :

➢ **L'hébergement** :

Attention : votre hébergement ET **votre inscription doivent être faits en même temps.** (Guéret >15000 habitants !)

Voici le site de l'office de tourisme de Guéret : http://www.tourisme-creuse.com/fr/les-hebergements, pour les gîtes, campings ou autres hôtels. Si vous êtes en voiture, vous pouvez réserver sur un rayon de 35 à 40 km autour de Guéret (entre 25' et 45 ' de trajet selon les axes).

➢ **Possibilité d'accueil collectif :** (3 dortoirs en internat de lycée de 50 places avec des box + 8 chambres de 5 à 7 lits). Cet hébergement est réservé aux éventuels groupes constitués par les professeurs et arrivant à Guéret par leurs propres moyens (19 €/nuitée avec petit déjeuner et transport intra-muros sur les lieux de répétitions et concerts).

➢ **Les repas** :

- **Les musiciens**, entre leurs répétitions et leurs concerts, **prendront obligatoirement leur repas sur place avec les parents accompagnateurs** (prix 13 €, organisé par P'Art SI P'Art LA). En effet la durée de la pause déjeuner et les capacités de restauration sur la ville étant limitées, nous avons décidé que les musiciens prendront les repas de manière collective sous l'organisation de P'Art SI P'Art LA
- Le « buffet de clôture » du mercredi soir est ouvert à toutes les personnes désirant y participer moyennant finances au tarif de 15€
- Concernant les « accueillis en dortoirs », préciser dans la fiche d'inscription « Musicien », en concertation avec le responsable du groupe, les repas qui seront pris hors temps de répétitions. Ils sont « facultatifs » mais doivent être réservés.
- **Les parents « non accompagnateurs »** mangent hors de l'organisation par leurs propres moyens.

➢ **Les Parents accompagnateurs :**

- Il est **nommé par le professeur parmi les parents volontaires** de son groupe
- Il accompagne un groupe d'élèves (environ 1 pour 10 selon l'âge) **et en est responsable**
- Il l'encadrera sur les lieux de répétition, concert et repas.
- Si vous êtes « parent accompagnateur », précisez-le sur la fiche d'inscription.

➢ **La réservation des places de concert en tant que spectateurs** :

- Emettre un vœu de nombre de places souhaitées

ATTENTION : le nombre définitif de place par famille sera déterminé par l'association P'Art SI P'Art LA en fonction de l'effectif des inscrits en février

- Le nombre de places demandées pour chaque concert ne concerne que les spectateurs.
- Ne pas compter les musiciens qui jouent à ce concert en revanche ajouter les autres musiciens qui seraient spectateurs

❖ Délai d'inscription :

➢ **Dates butoirs :**

- **mi- janvier mise en ligne des fiches d'inscription familles sur le site AFPS**
- **dimanche 15 février 2015, fiche inscription famille, retour « papier » à P'Art SI P'Art LA avec chèque(s)** *(inscription famille/ repas et éventuellement hébergement de groupe)*

Téléphone :
06 21 16 19 15
le jeudi
de 9h à 12h

Adresse mail :
pspl.rencontresnationales2015@gmail.com

Adresse :
P'Art SI P'Art LA
28, Rue Jeanne d'Arc
23000 - GUERET